



HAL
open science

**”Quelle place faite aux bifurcations dans les trajectoires biographiques des classes populaires les plus démunies ?”
Communication au congrès de l’Association Française de Sociologie, RT 22, Lille, juillet 2021**

Agnès Roche, Sacha Leduc

► **To cite this version:**

Agnès Roche, Sacha Leduc. ”Quelle place faite aux bifurcations dans les trajectoires biographiques des classes populaires les plus démunies ?” Communication au congrès de l’Association Française de Sociologie, RT 22, Lille, juillet 2021. Congrès de l’Association Française de Sociologie, Jul 2021, Lille, France. hal-03462442

HAL Id: hal-03462442

<https://hal.uca.fr/hal-03462442>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelle place faite aux bifurcations dans les trajectoires biographiques des classes populaires les plus démunies ?

RT 22

Axe 1. « Bifurcation, alternation, événements dans les parcours »

Sacha Leduc, MCF en sociologie, UCA
Agnès Roche, MCF en sociologie, HDR, UCA
Membres du LESCORES

Cette communication se propose de porter le regard sur les trajectoires biographiques de personnes appartenant aux classes populaires les plus démunies.

Notre terrain s'inscrit dans le cadre d'une recherche collective monographique sur le bassin thiernois. Pour schématiser, on peut dire qu'il s'agit un territoire industriel en crise. Nous allons préciser un peu les caractéristiques du territoire, afin de mieux cerner quelle population nous avons enquêtée.

L'industrie coutelière est présente à Thiers depuis le XIV^e siècle et demeure aujourd'hui encore une activité essentielle. Pour s'adapter et survivre aux mutations qu'a connues le secteur industriel depuis les années 1950, de nombreuses entreprises de coutellerie ont diversifié leurs activités, délaissant parfois complètement la coutellerie pour s'orienter vers des activités dérivées, essentiellement la plasturgie et la métallurgie. Un grand nombre d'emplois dans l'industrie a disparu, suite aux nombreuses délocalisations des entreprises coutelières. Entre 1998 et 2007, Thiers figure parmi les 10 zones d'emploi françaises les plus touchées par les pertes industrielles. Aujourd'hui, les emplois industriels constituent cependant encore 31% des emplois dans le bassin, beaucoup plus que la moyenne départementale.

Comme la plupart des bassins industriels, le bassin thiernois est un territoire d'immigration (essentiellement maghrébine et turque). Les principales vagues d'immigration ont eu lieu au cours du XX^e siècle et peuvent être reliées aux besoins en emploi dans l'industrie.

Ce territoire se caractérise aujourd'hui par un niveau élevé de chômage (26% en 2014, le double de la moyenne nationale). Pôle Emploi n'hésite d'ailleurs pas à afficher clairement que « le bassin d'emploi de Thiers affiche le taux de chômage le plus élevé d'Auvergne. Il est celui qui a perdu le plus de salariés sur les 10 dernières années dans la région. »¹. Le taux de pauvreté est également élevé, et une proportion importante de la population thiernoise touche l'un des minimas sociaux.

Concernant le niveau de diplôme de la population de Thiers dans son ensemble, 42% n'ont aucun diplôme ou au plus un BEPC, brevet des collèges, ou DNB. 27% ont un niveau CAP-BEP, 14,8% un niveau baccalauréat et 16,4% ont un diplôme du supérieur.

On observe également un déclin démographique (18 000 habitants en 1975, 12 000 aujourd'hui) et un vieillissement de la population, dans ce contexte de désindustrialisation.

Les indicateurs de santé de la population ne sont pas très favorables. Les éléments les plus marquants sont sans doute le taux de mortalité supérieure de 15,5% à la moyenne nationale, le taux de mortalité prématurée supérieure de 26,3% à la moyenne nationale, et la surmortalité par maladies cardio-vasculaires, par cancers, par suicide et liée aux addictions supérieure également à la France métropolitaine. Concernant la santé mentale, le taux de prévalence des

¹ Pôle emploi Auvergne, « repères et analyses, le bassin d'emploi de Thiers », janvier 2010, hors série.

ALD pour affections psychiatriques de longue durée est aussi plus élevé que le taux métropolitain.

Comme d'autres territoires en déclin, le bassin thiernois constitue un lieu de concentration des classes populaires non seulement à cause de son passé industriel, mais aussi du fait des phénomènes de métropolisation et de gentrification des villes. Les classes populaires sont ainsi reléguées dans les territoires périurbains de plus en plus éloignés des centres. Les petites villes en déclin comme Thiers sont donc aussi des lieux de refuge pour les classes populaires reléguées.

L'Etat ne s'est pas complètement retiré de ce territoire : depuis 2017, Thiers fait partie des dix territoires bénéficiant du dispositif « territoire zéro chômeur », elle a été la première ville du département à signer un contrat local de santé et la seconde à bénéficier du réseau d'éducation prioritaire. Le programme Cœur de ville, signé en 2018 prévoit des rénovations importantes du centre-ville.

Dans ce contexte économique et social difficile, se concentre un nombre important d'utilisateurs des services sociaux, auprès desquels nous avons voulu enquêter. Une équipe de trois chercheurs et quatre étudiants s'est rendue dans les services de la circonscription d'action médico-sociale de Thiers, sur les chantiers d'insertion et dans l'entreprise à but d'emploi Actypoles Thiers. Après une phase d'observation, 45 entretiens biographiques ont été réalisés. Certains éléments de cette recherche sont en cours de publication (Leduc, Roche, Rongier, 2020). Par ailleurs, une recherche sur les salariés des deux entreprises à but d'emploi de l'expérimentation Territoire Zéro chômeur est en cours, et ce travail nous permet aussi d'étayer les hypothèses que nous formulons ici.

Lorsque nous avons démarré cette enquête, les travailleurs sociaux rencontrés nous ont expliqué à plusieurs reprises qu'il existait des « nouveaux publics » pour l'aide sociale, issues des classes moyennes. Cette vision, que l'on retrouve dans certains discours médiatiques mais aussi dans certains travaux médiatiques, nous préparait à découvrir en acte, ce que Louis Chauvel avait pu appeler « la dérive des classes moyennes ». Pourtant, lors de notre enquête, nous n'avons à aucun moment rencontré ce nouveau public. Plusieurs hypothèses peuvent sans doute expliquer cette absence. Le territoire, la sélection des usagers, le temps de passage dans les services sociaux, etc. mais le fait le plus marquant a été sans aucun doute l'homogénéité des parcours de vie recueillis et le poids de la reproduction sociale dans ces parcours. Ce décalage entre le discours et la réalité que nous avons observé nous laisse à penser qu'il existe aujourd'hui dans le secteur social mais peut-être aussi académique, des mécanismes qui visent à invisibiliser ces parcours de pauvreté qui se reproduisent sur plusieurs générations et qui sont très éloignées d'une vision de la pauvreté qui pourrait toucher tout le monde.

Pour donner à voir l'homogénéité et les dynamiques des parcours de vie en quelques lignes, nous avons fait le choix de nous focaliser sur deux parcours de vie, tirés au hasard de notre échantillon et de les analyser sociologiquement en insistant sur les accidents biographiques, pour montrer l'enchaînement des difficultés, et les faibles ressources des individus pour faire face à ces accidents.

Jessy est née en 1991 à Thiers, deuxième d'une fratrie de huit enfants. Son père, mort d'un cancer à l'âge de 43 ans, était ouvrier, et sa mère est serveuse, elle a 50 ans. Ses parents divorcent quand elle avait deux ans. Jessy explique que son père était alcoolique et violent, il battait sa mère, celle-ci a pris la décision de le quitter le jour où il a frappé son frère. Après le

divorce, Jessy continue de voir son père jusqu'à l'âge de dix ans. Elle dit que les relations étaient difficiles car son père était ivre du matin au soir. Elle reprend contact avec lui huit ans plus tard, à dix-huit ans, deux mois avant qu'il meurt. Sa mère, suite à la séparation, a refait sa vie et a six enfants avec son nouveau compagnon. Jessy a toujours eu de bonnes relations avec son beau-père.

Le parcours scolaire de Jessy est marqué par de nombreux changements d'établissements liés à plusieurs déménagements. Elle garde un très mauvais souvenir de l'école, elle n'avait « qu'une hâte, c'était que l'école s'arrête ». Elle souffrait de ne pas être appréciée de ses camarades et de ses professeurs. Jessy obtient le brevet des collèges et arrête l'école à 16 ans, en première année de CAP cuisine.

Arrivée sur le marché du travail jeune, Jessy enchaîne les emplois. Au départ, sa mère lui obtient un emploi de serveuse dans le restaurant où elle travaille. Par la suite, Jessy change souvent d'activités : elle travaille dans un fastfood, dans un tabac-presse, une maison de retraite et aussi dans une usine où elle rencontre son compagnon. Son activité professionnelle s'interrompt lors de sa première grossesse jusqu'à la scolarisation de sa fille aînée.

Son compagnon est ouvrier dans une coutellerie, ils vivent ensemble depuis sept ans. Le couple a deux enfants, une fille de six ans et un garçon de quinze mois.

Il y a trois ans, leur vie a été profondément bouleversée suite à un accident domestique. Une bougie anti-tabac a enflammé le pyjama que leur fille portait, l'enfant ressort de cet accident brûlée au 3^{ème} degré sur 94% du corps. Jessy explique que sa fille s'en est sortie miraculeusement, alors que les médecins ne lui donnaient pas de chance de survie. Actuellement, leur fille est prise en charge et scolarisée dans un établissement spécialisé pour grands brûlés à côté de Lyon. Jessy ne se remet pas de cet accident et se culpabilise car c'est elle qui avait allumé la bougie et qui gardait sa fille ce jour-là.

L'accident amène le couple à déménager souvent, à la fois pour des questions de confort mais aussi de relations avec le voisinage qui se montre parfois indiscret par rapport à leur fille. Le couple a des difficultés financières importantes : elle gagne 1200 euros mensuel, elle n'a plus d'activité, ils perçoivent 450 € de la CAF, 140 € d'APL et 186 € de la PAJE. Ces rentrées d'argent ne sont pas suffisantes pour faire face aux dépenses. Suite à l'accident, le couple s'est endetté pour acheter un lit médicalisé, un fauteuil-roulant, changer de voiture et également payer les loyers. A ces frais s'ajoutent les allers-retours réguliers à Lyon pour voir leur fille. Jessy précise que sa belle-mère les aide souvent à payer les courses. Pour sortir de cette situation, ils ont monté un dossier de surendettement ainsi qu'un dossier à la MDPH, toujours en attente depuis trois ans.

Jessy confie qu'elle se sent seule, fait état de difficultés relationnelles avec son conjoint à qui elle reproche de ne pas suffisamment l'aider et de passer trop de temps devant les jeux vidéos. Depuis l'accident, elle a un suivi psychologique. Les addictions deviennent un exutoire. Elle et son compagnon fument beaucoup, du tabac et du cannabis. Elle a également peu de relations avec sa famille, elle s'est éloignée de sa mère depuis que celle-ci l'a accusée d'être responsable de l'accident de sa fille lors de l'enquête policière. Par ailleurs, elle a du mal à nouer des relations amicales, parce qu'elle parle constamment de sa fille, ce qui l'éloigne des gens.

L'histoire, dramatique de Jessy, nous amène à interroger **la place de l'accident**, ici un accident domestique. Le sens commun pourrait considérer qu'un accident domestique pourrait arriver à n'importe qui. Or, ici, les conditions matérielles d'existence et la trajectoire sont à regarder de près. Il faut noter d'abord que le logement du couple est exigu. Ensuite, leur histoire est marquée par une addiction. En effet, Jessy, à la fin de l'entretien, finit par expliquer que le couple fumait beaucoup, notamment du cannabis, et que pour masquer l'odeur, ils avaient l'habitude de faire brûler une bougie, qui sera à l'origine du drame. Ensuite, il est important de relever que les conséquences de cet accident ne seront pas les mêmes selon le milieu d'appartenance. Ici, le couple est démuné, scruté par les voisins, et peu épaulé par l'entourage familial. En effet, les relations familiales du côté de la famille de Jessy, sont très dégradées, du fait d'un passé douloureux (père alcoolique et violent). L'accident ravive les tensions familiales, et la mère de Jessy l'accuse d'être responsable du drame. Le couple n'arrive pas à se repérer dans les méandres des dossiers administratifs. Ainsi, les dossiers d'indemnisation traînent, et lorsqu'enfin ils peuvent toucher une somme d'argent pour améliorer le quotidien de leur enfant accidentée, l'argent est finalement déjà dépensé.

Un accident est également présent dans la trajectoire d'Yves.

Yves est né en 1943 (il a 75 ans), il a grandi dans le Poitou, dans une fratrie de six enfants. Il ne sait rien de ses grands-parents paternels. Quant à ses grands-parents maternels, il dit que ce n'était pas des gens bien, qu'ils étaient tous les deux alcooliques. Il raconte que sa mère a eu une enfance très malheureuse, qu'elle a été placée.

Sa mère était femme au foyer, son père carrier. Lorsque ses parents se sont rencontrés, sa mère avait déjà deux enfants, un garçon placé en foyer, qu'Yves n'a jamais connu, et une fille que son père a considérée comme la sienne et qui a vécu avec eux. Yves parle peu de son enfance qu'il qualifie de « catastrophique ». Il raconte que sa mère était très possessive avec lui mais pas avec ses frères et sœurs, qu'elle les empêchait de sortir, de profiter de leur jeunesse. Ses sœurs ont quitté la famille et ont eu des enfants très tôt. Lui et ses frères ont travaillé tôt pour subvenir aux besoins de la famille, il reproche à sa mère d'avoir gardé tout leur argent ce qui les a poussés à partir.

Yves garde un très bon souvenir de l'école, mais il quitte l'école à 14 ans pour aller en apprentissage, il obtient un CAP de tailleur de pierres et trouve un emploi de maçon. Il rénove la maison de son patron et quitte cet emploi pour celui d'agent d'entretien dans une grande surface. Il rencontre sa première épouse, secrétaire à la Chambre d'agriculture, avec qui il a une fille. Il construit sa maison et rénove aussi une maison pour son beau-frère. A 25 ans, il quitte sa femme infidèle après avoir vécu un an dans la maison qu'il a construite. Il rencontre rapidement sa seconde épouse, qui a de la famille en Auvergne, et le couple décide de s'installer à Clermont-Ferrand.

Sa nouvelle compagne avait un fils, qu'il élève comme le sien. Ensemble, ils ont trois enfants. Yves exerce plusieurs emplois, principalement dans la blanchisserie. Il est laveur pendant une dizaine d'années. Il est aussi déménageur le week-end pour compléter les revenus. Sa compagne est femme au foyer. Avec l'argent de la vente de sa première maison ils achètent une maison en périphérie de Clermont. Leur divorce, qui intervient en 1998, se passe mal :

Yves dit que son ex-épouse lui a laissé des dettes et qu'elle a volé tout l'argent de la vente de la maison. Il se retrouve sans argent et loue un petit appartement.

A la fin de sa carrière, Yves est confronté à de nombreux problèmes de santé. En 1998, cinq mois après son divorce, on lui découvre un cancer du côlon. Il relie sa maladie au divorce. Peu de temps après, à quatre ans de la retraite, Yves est victime d'un grave accident du travail, son bras a été happé par le tunnel de lavage d'une machine. Son employeur lui reproche d'avoir commis une faute alors que c'est en réalité le dispositif de sécurité de la machine qui n'a pas fonctionné. En invalidité pendant plus d'un an, il reprend son activité à 58 ans, il est reclassé et s'occupe par la suite de l'entretien des locaux de la blanchisserie. Deux ans avant la retraite, il doit cesser son activité suite à des malaises répétés sur son lieu de travail. Son employeur le convainc d'accepter un licenciement économique (alors même que l'employeur est bien responsable de son accident du travail). Yves perçoit alors une indemnité chômage pendant deux ans.

Quelques années après sa retraite, Yves subit une greffe du foie. Depuis cette opération il est diabétique et assure seul le suivi de sa glycémie. Son cancer colique n'est plus suivi car les transports pour se rendre à Clermont ne sont pas remboursés. Suite à la greffe de foie, et sur les conseils de son chirurgien, Yves déménage dans un village pour se rapprocher de son fils cadet.

Yves a de bonnes relations avec son plus jeune fils et son épouse. Cédric a obtenu un bac et travaille aujourd'hui chez Michelin, il est fier de ce fils et de cette belle-fille infirmière. Hormis les visites régulières de Cédric, Yves voit peu ses autres enfants. Son fils aîné, au chômage, a quitté l'école sans diplôme, et Yves dit que « c'est un fainéant ». Son second fils, également sans diplôme, est chauffeur-livreur. Yves ne les voit que pour Noël. Par ailleurs, il n'a pas de contacts avec sa fille aînée, il sait qu'elle était en couple avec un homme mort en prison, qu'elle est au chômage et mère de onze enfants, dix sont placés à l'ASE. Il dit avoir honte de sa fille qui n'a pas été capable d'élever ses enfants. Elle a essayé de reprendre contact avec lui il y a deux ans, il n'avait plus de nouvelles d'elle depuis ses huit ans, mais Yves n'a pas souhaité la revoir.

Yves dit souffrir d'une grande solitude. A ce jour, Yves perçoit une retraite mensuelle de 737 €, 324 € de complémentaire, et une indemnité de 230 € consécutive à son accident du travail.

Là encore, on pourrait avancer que l'accident du travail est un moment charnière dans la trajectoire d'Yves, et qu'un accident du travail peut arriver à n'importe qui. Mais à bien regarder son histoire, on s'aperçoit qu'il a vécu une enfance « catastrophique », avec des parents mal aimants, et un départ précoce de la maison. Yves livre plusieurs récits dans lesquels on perçoit clairement qu'il a été très orienté par ses différents patrons : l'un lui a demandé de construire sa maison sur ses weekends, l'autre ne le déclarait pas. Et lorsque son dernier patron, dans la blanchisserie, lui explique qu'il a fait une erreur qui est à l'origine de son accident du travail, il accepte ce verdict. Pourtant l'enquête de l'assurance maladie démontrera la faute de l'employeur. Mais après une période où il est reclassé, l'employeur négocie avec lui un licenciement économique, alors qu'en fait il a des problèmes de santé. A l'évidence, Yves est démuni pour affronter ce patron qui profite de la situation. Les accidents du travail sont plus fréquents chez ceux qui ressemblent à Yves, et leurs conséquences sont alors terribles. L'accident est un domino de plus qui s'écroule dans sa vie.

Dans les deux trajectoires que nous avons brossées à grands traits, comme dans beaucoup d'autres recueillies dans notre enquête, on est frappés par l'accumulation des difficultés et des problèmes : enfance malheureuse, parents maltraitants, socialisation précoce à l'alcool et à la violence, départ précoce du domicile parental, faible niveau de diplôme, emplois peu qualifiés et peu rémunérés, conditions matérielles d'existence difficiles, problèmes de santé.

L'accident qui survient ne constitue pas un tournant biographique, c'est une suite logique dans un parcours de reproduction.